

**SUIVI DE LA RÉCOLTE SPORTIVE
DU LIÈVRE D'AMÉRIQUE (*LEPUS AMERICANUS*)
AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Saison 2009**

Par

Claudiel Pelletier
Biologiste

Direction de l'expertise
Énergie – Faune – Forêts – Mines – Territoire
de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine



Février 2010

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier les participants du réseau de chasseurs sans qui le suivi annuel serait tout simplement non réalisable. Il remercie également l'Association de chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles (ACPSI) qui a sélectionné les chasseurs participants et qui a assuré les liens entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les membres du réseau. Un merci particulier à madame Lina Campion pour les subtilités du logiciel Word et la mise en page du document.

Réalisation

**Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'expertise Énergie – Faune – Forêts – Mines – Territoire
de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine**

Claudiel Pelletier

124, 1^{re} Avenue Ouest

Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5

Téléphone : **418 763-3302 poste 246**

Télécopieur : **418 764-2378**

Courriel : claudiel.pelletier@mrrnf.gouv.qc.ca

Référence à citer :

PELLETIER, C. 2010. Suivi de la récolte sportive du lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*) aux Îles-de-la-Madeleine, Saison 2009. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise Énergie – Faune – Forêts – Mines – Territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 11 p.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	ii
Table des matières	iii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iii
Résumé	v
1. Introduction.....	1
2. Matériel et méthodes.....	2
2.1 Aire d’étude	2
2.2 Distribution et récupération du matériel	3
3. Résultats et discussions.....	4
3.1 Participation au réseau de suivi	4
3.2 Pression et succès de chasse.....	4
4. CONCLUSION.....	9
Liste des références	11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Compilation des résultats obtenus à partir des carnets du chasseur pour la saison 2009.....	4
Tableau 2. Fréquentation des différents secteurs de chasse sur l’Île du Havre Aubert. ...	5

LISTE DES FIGURES

Figure 1. L’Île du Havre Aubert et ses principaux axes routiers.	2
Figure 2. Couverture et intérieur du carnet de suivi de récolte de lièvres aux Îles-de-la-Madeleine.	3
Figure 3. Progression de l’effort de chasse tout au long de la saison de chasse 2009..	7
Figure 4. Progression de la récolte de lièvres tout au long de la saison de chasse 2009.	8

RÉSUMÉ

La saison 2009 de chasse au lièvre d'Amérique aux Îles-de-la-Madeleine constitue la première année de suivi de la récolte sportive à partir d'un réseau de collaborateurs. L'expérience a démontré que la stratégie utilisée donne des résultats fort intéressants et que ces mêmes résultats, obtenus à long terme, permettront de mieux comprendre les tendances d'abondance de cette population et éventuellement d'ajuster les modalités de chasse sportive. Le taux de retour des carnets est de plus de 96 % ce qui est très révélateur de l'implication des 30 chasseurs sélectionnés. Les informations recueillies auront permis d'évaluer les paramètres de base d'un suivi de récolte, comme l'effort de chasse et le succès de récolte. À cet effet, les données de 2009 montrent un effort global de 135 jours-chasse (pour une moyenne de 4,7 jours-chasse) et que chaque excursion de chasse dure en moyenne 2 h 15. Les 48 lièvres récoltés avec cet effort correspondent à un succès de 0,36 lièvre/jour-chasse ou à 0,16 lièvre/heure-chasse. Enfin, la quantité de lièvres récoltés, par rapport au nombre de lièvres observés, représente un taux de succès de l'ordre de 64 %. Les secteurs les plus fréquentés par les chasseurs sont la Pointe à Canot, le chemin des Buttes et le chemin du Petit Bois, alors que les meilleurs succès proviennent du chemin du Petit Bois, du chemin de l'Étang des Caps et du chemin des Arpenteurs. La pression de chasse et la récolte de lièvres sont bien réparties sur l'ensemble de la saison avec des pointes d'activités observables lors des fins de semaine. Le succès de chasse semble plus faible dans la première semaine de chasse et il est à son meilleur à la toute fin de la saison. Le maintien du réseau à long terme nous apparaît essentiel au suivi structuré de cette chasse sportive.

1. INTRODUCTION

Les Îles-de-la-Madeleine sont caractérisées par une multitude de milieux naturels où l'on peut observer une très grande biodiversité tant faunique que floristique. Toutefois, malgré cette grande diversité d'espèces fauniques, très peu offrent un potentiel d'activités cynégétiques. L'absence de gros et de petit gibier limite effectivement les opportunités de chasse. La sauvagine est en quelque sorte le seul groupe d'espèces susceptible de supporter une récolte sportive durable et de qualité.

Dans le but de développer de nouvelles activités de chasse, l'Association de chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles (ACPSI) s'est impliquée dans un dossier de réintroduction du lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*) au début des années '90. L'étude préliminaire (Ferron et Lemay, 1992) a finalement conduit, durant l'été de 1994, à la réintroduction, sur l'Île du Havre Aubert, de 91 lièvres (44 mâles et 47 femelles) provenant de la région du Bas Saint-Laurent. L'objectif visé était d'atteindre environ 1000 lièvres; ce qui permettrait une récolte sportive annuelle d'environ 350 lièvres.

À l'automne 1999, une évaluation de l'abondance du lièvre (Bigué, 2000) suggère une densité de 44 lièvres/km² d'habitat; soit une population d'environ 877 lièvres sur l'Île du Havre Aubert. Quelques modalités de prélèvement sont proposées dans l'éventualité d'une ouverture d'une saison de chasse.

Il faut attendre l'automne 2002 pour voir l'ouverture d'une première saison de chasse aux lièvres sur l'Île du Havre Aubert. Le Règlement de chasse (L.R.Q., C-61.1, r.12) stipule que la saison se déroule du samedi le ou le plus près du 17 novembre au dimanche le ou le plus près du 9 décembre. La limite de prise quotidienne s'élève à deux lièvres et la récolte au collet est interdite.

En plus des modalités réglementaires, les activités de chasse doivent s'effectuer dans le cadre d'un Protocole d'Entente, basé sur les articles 36 et 37 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, convenu entre l'ACPSI et le ministère gestionnaire de la faune. Cette entente prévoit plusieurs engagements pour chacune des deux parties ainsi qu'une délimitation territoriale constituée par l'accès à certains lots de tenure privée. Une des responsabilités majeure de l'ACPSI est d'effectuer un suivi annuel de la récolte.

Ce suivi a été réalisé sur une base volontaire depuis la toute première saison de chasse mais les résultats obtenus se sont avérés très fragmentaires et difficiles d'interprétation pour bien orienter les choix de gestion. Pour palier à cette lacune, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a demandé à L'ACPSI de s'engager dans un suivi de récolte mieux structuré. Le modèle de suivi adopté est similaire à celui utilisé depuis plus de dix ans pour évaluer la récolte sportive de gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*) et du tétras du Canada (*Falci pennis canadensis*) sur la péninsule gaspésienne (Pelletier, 2009).

Le présent rapport expose les résultats obtenus durant la saison 2009 avec ce nouveau système de suivi de récolte sportive.

2. MATÉRIEL ET MÉTHODES

2.1 Aire d'étude

L'ensemble des relâchés de lièvres s'est effectué sur l'île du Havre Aubert (figure 1) puisque les évaluations préliminaires ont montrées que les meilleurs potentiels d'habitat se trouvaient sur cette île. Par le fait même, l'entente 36-37 porte uniquement sur des lots localisés sur cette île. Actuellement, 23 lots, de diverses superficies, sont inclus au protocole d'entente. Par rapport au zonage intégré de chasse et de pêche, l'île du Havre Aubert est localisée dans la zone 21.



Figure 1. L'île du Havre Aubert et ses principaux axes routiers.

2.2 Distribution et récupération du matériel

Le MRNF a produit un carnet de prise de données semblable à celui utilisé dans le cadre du suivi de récolte de gélinotte huppée et de téttras du Canada sur la péninsule gaspésienne. La couverture du carnet arbore le logo du réseau de suivi de récolte du lièvre alors que l'intérieur présente une grille pour inscrire les informations souhaitées (figure 2).

Un exemplaire de ce carnet a été remis à une trentaine de collaborateurs sélectionnés par l'ACPSI. À la fin de la saison de chasse, le chasseur participant a retourné son carnet dûment complété au représentant de l'ACPSI qui lui a remis un dossard à l'effigie du réseau en guise de remerciement. Finalement, le nom des participants ainsi que les carnets complétés ont été acheminés à la Direction de l'expertise du MRNF, à Sainte-Anne-des-Monts, pour l'analyse des résultats.



Réseau de suivi
de la récolte annuelle
Saison 2009
Lièvre d'Amérique
aux Îles-de-la-Madeleine

Nom du Chasseur : _____

Date	Endroit	Nb heures de chasse	Nb lièvres vus	Nb lièvres abattus

Figure 2. Couverture et intérieur du carnet de suivi de récolte de lièvres aux Îles-de-la-Madeleine.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

3.1 Participation au réseau de suivi

Avant le début de la saison 2009, 30 personnes ont été approchées pour participer au projet. Les carnets leur ont été remis et la liste des participants a été transmise au MRNF. À la fin de la saison, 29 carnets complétés ont été retournés au MRNF ce qui correspond à un taux de retour de 96,7%. Il s'agit là d'un taux de retour exceptionnel pour un tel programme de suivi. L'implication de l'ACPSI est un élément important dans l'atteinte de ce résultat. Le plus difficile sera de maintenir un taux semblable pour les années à venir.

3.2 Pression et succès de chasse

En 2009, la saison de chasse au lièvre d'Amérique sur l'Île du Havre Aubert s'est déroulée du 14 novembre au 6 décembre. Pour l'ensemble des 23 jours de chasse, le tableau 1 présente les principales statistiques reliées à l'effort et au succès de chasse.

Tableau 1. Compilation des résultats obtenus à partir des carnets du chasseur pour la saison 2009.

Saison	Nombre de carnets reçus	Effort Jours-chasse (moyenne)	Effort Heures-chasse (moyenne)	Nombre de Lièvres vus	Nombre de Lièvres abattus	Succès de Chasse / jour-chasse (erreur type)	Succès de Chasse / heure-chasse (erreur type)	Efficacité
2009	29	135 (4,7)	303,4 (2,2)	75	48	0,36 (0,07)	0,16 (0,05)	64 %

On remarque tout d'abord que les 29 chasseurs ont cumulé un total de 135 jours-chasse; si l'on tient pour acquis qu'une sortie équivaut à un jour de chasse. En moyenne donc, chaque chasseur aura réalisé tout près de 5 jours de chasse sur l'ensemble de la saison.

Pour plus de précision dans l'estimation de l'effort de chasse, nous avons demandé aux participants d'inscrire la durée de leur excursion de chasse. Il ressort de cette information, qu'en moyenne, la durée d'une sortie de chasse est d'environ 2,2 heures soit 2 heures et 15 minutes. Le cumul des heures de chasse correspond ainsi à 303,4 heures pour l'ensemble des chasseurs participants.

Cette information, couplée au nombre de lièvres récoltés, nous permet d'estimer un succès de chasse. Comme nous avons évalué l'effort sur deux bases temporelles, il est possible d'exprimer aussi le succès de deux manières différentes. Si l'on exprime la récolte en terme de jour-chasse, le résultat obtenu révèle que le succès de chasse correspond à 0,36 lièvre/jour-chasse alors qu'il est de 0,16 lièvre/heure-chasse. Ces deux formes de mesures sont souvent utilisées dans des programmes de suivi similaires. Il sera alors possible, lorsque le réseau des Îles aura une certaine maturité, de comparer nos résultats avec d'autres réseaux semblables.

Nous avons aussi demandé aux gens d'inscrire le nombre de lièvres observés lors de leurs excursions. Le taux d'observation peut s'avérer une information pertinente pour exprimer un indice de la tendance de la population. Par surcroît, la comparaison entre le nombre d'observations et le nombre de lièvres récoltés nous permet de mesurer un taux d'efficacité des chasseurs. Donc sur un total de 75 lièvres observés, 48 ont été récoltés; ce qui correspond à un taux d'efficacité de 64 %.

Les participants avaient également identifié au carnet leur secteur de chasse. Cette information, compilée au tableau 2, montre que les régions de Pointe à Canot, le Chemin des Buttes et le Chemin du Petit Bois constituent les endroits le plus souvent visités; tant en nombre de sorties qu'en heures de chasse. Quant aux meilleurs succès de chasse, ils sont observés sur le Chemin du Petit Bois, le Chemin de l'Étang des Caps et le Chemin des Arpenteurs.

Tableau 2. Fréquentation des différents secteurs de chasse sur l'Île du Havre Aubert.

Secteurs de chasse	Nombre de sorties*	Heures de chasse	Succès (lièvre/heure-chasse)
Chemin de la Pointe à Canot	19	52,8	0,1
Chemin des Buttes	17	36,3	0,2
Chemin du Petit Bois	16	29,0	0,3
Chemin de L'Étang des Caps	14	27,8	0,3
Chemin de la Montagne	13	27,4	0,2
Chemin des Barachois	12	22,5	0,1
Chemin des Arpenteurs	8	14,6	0,3
Chemin Massé	7	12,0	0,1
Chemin du Bassin	5	12,5	0,0
Chemin du Grand Pré	5	16,5	0,1
Baie du Portage	4	8,5	0,0
Chemin des Chantiers	4	12,0	0,1
Lac Solitaire	4	10,0	0,2

* Il y a 7 autres secteurs visités avec moins de deux sorties.

Avec les informations contenues aux carnets de chasse, il est également possible de visualiser la progression de l'effort de chasse et de la récolte tout au long de la saison. D'abord à la figure 3, on remarque que les chasseurs ont été actifs sur l'ensemble des 23 jours de chasse. La figure 3 révèle aussi que l'ouverture de la saison est, sans contredit, la journée la plus active avec 20 jours-chasse sur les 135 effectués par les chasseurs repères; ce qui correspond à 15 % de l'effort global. On peut également déceler que la pression de chasse est un peu plus soutenue durant les quatre fins de semaine de la saison (14 et 15 novembre, 21 et 22 novembre, 28 et 29 novembre et 5 et 6 décembre). Effectivement, on note un effort de chasse un peu plus élevé durant ces 8 journées offrant peut être un peu plus de disponibilité pour cette activité.

Même si la pression de chasse présente une progression régulière du début à la fin de la saison, on peut tout de même faire ressortir que la moitié de l'effort global des membres du réseau de suivi (~ 68 jours-chasse) est atteint après dix jours de chasse; soit le 23 novembre 2009. La fréquentation accrue lors de l'ouverture de la saison explique en bonne partie cette situation.

La figure 4, quant à elle, donne un aperçu de la distribution de la récolte de lièvres tout au long de la saison des participants au réseau de suivi. La première constatation est à l'effet que le lièvre s'est récolté sur l'ensemble de la saison. En ce sens, seulement 6 jours de chasse ont été infructueux sur l'ensemble des 23 jours de la saison (26 %). Par contre, ces jours sans récolte sont concentrés dans la première semaine de chasse (4 des 6 jours infructueux). À partir de la deuxième semaine, la récolte semble plus régulière avec des pics de récolte associés aux fins de semaine, évidemment en lien avec l'effort consacré durant ces périodes.

La série de données relatives à la capture cumulée montre tout de même que la progression de la récolte ne se fait pas de manière régulière mais plutôt par palier. La première semaine montre effectivement un début de saison plutôt lent sur le plan des récoltes. Une récolte plus soutenue caractérise la deuxième semaine sans toutefois démontrer de pic important. Enfin, la troisième semaine (surtout les 28 et 29 novembre ainsi que le 4 décembre) montre une récolte plus abondante. Les conditions de chasse sont sûrement en lien avec ces constatations. Par exemple, la quantité de neige au sol ou les conditions météorologiques peuvent sans doute expliquer une partie de ces observations. Les résultats du suivi des prochaines saisons de chasse permettront de vérifier si ce patron de récolte est récurrent ou circonstanciel.

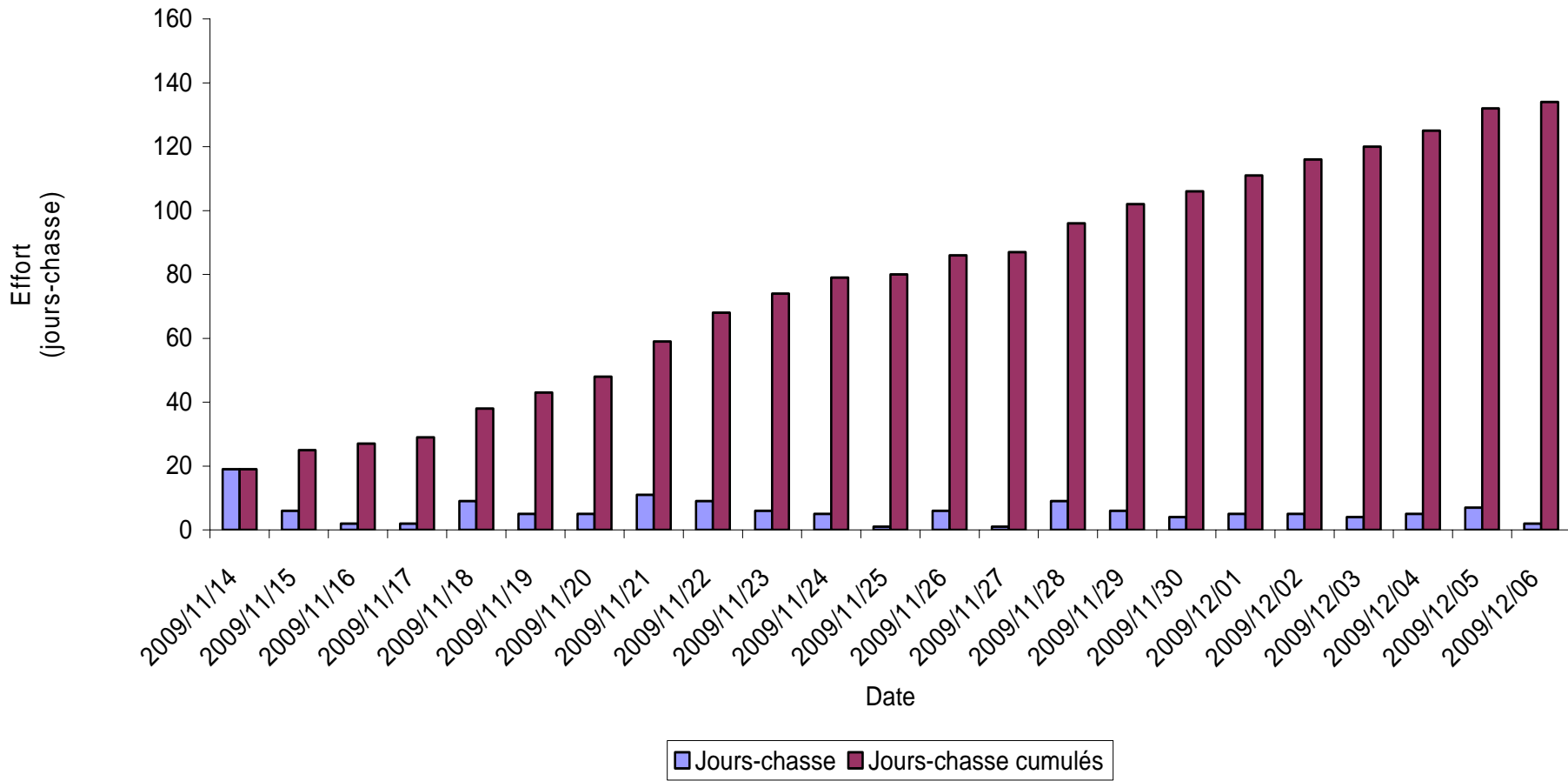


Figure 3. Progression de l'effort de chasse tout au long de la saison de chasse 2009.

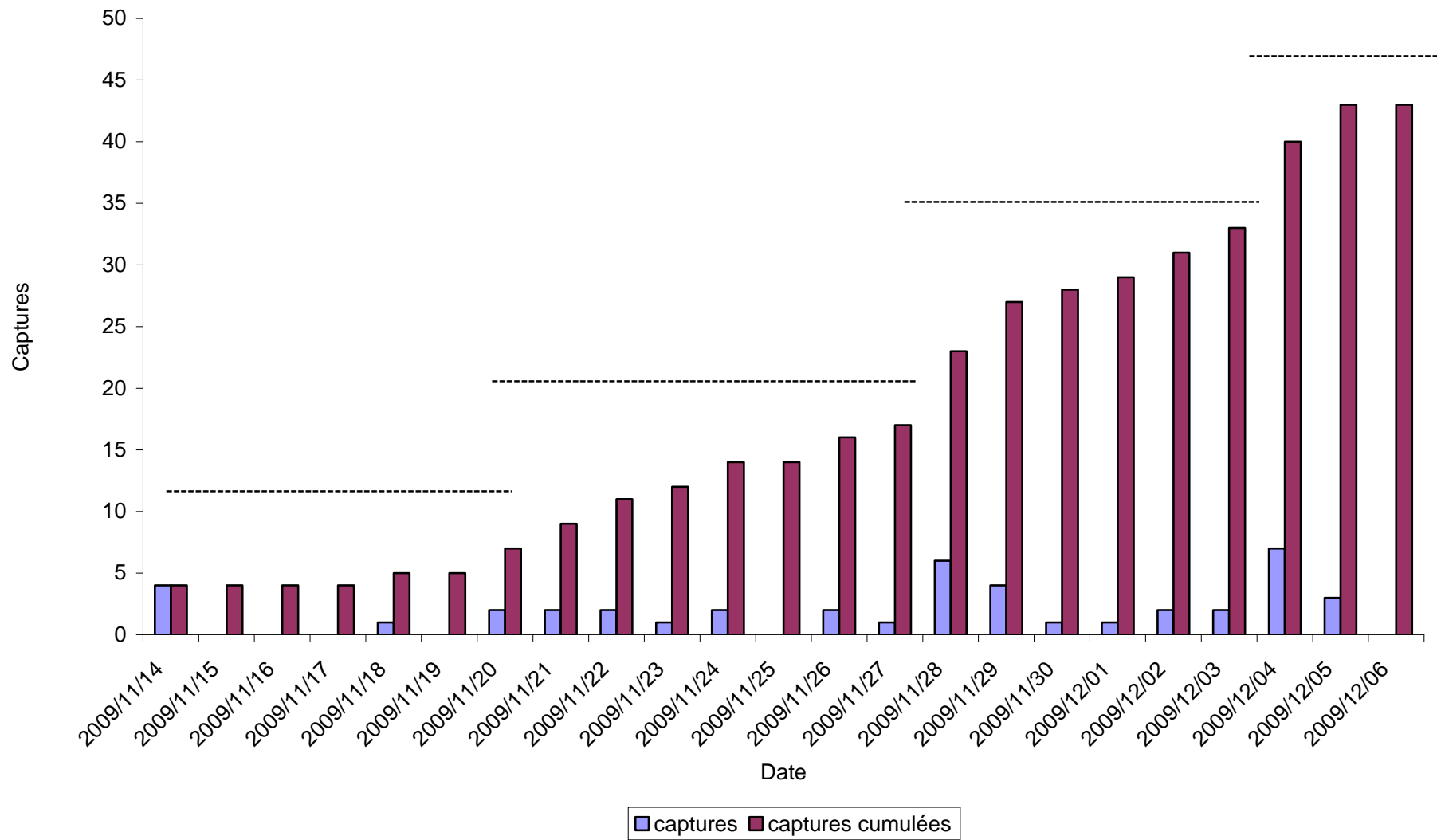


Figure 4. Progression de la récolte de lièvres tout au long de la saison de chasse 2009.

4. CONCLUSION

La saison de chasse au lièvre d'Amérique 2009 constitue la première année de suivi de récolte à partir d'un réseau de collaborateurs. Les résultats obtenus montrent que la participation s'avère excellente, avec un taux de retour de plus de 96 %. Les informations recueillies dans les carnets permettent de préciser plusieurs paramètres d'exploitation de la ressource.

La distribution de l'effort de chasse, dans le temps et dans l'espace, permet de mieux comprendre les niveaux de récolte; mais surtout de mieux évaluer la dynamique de cette activité de chasse sportive, une des seules disponibles aux Îles-de-la-Madeleine. Par exemple, les suivis à venir permettront de voir si les mêmes secteurs de chasse demeureront les plus productifs et si la distribution des récoltes dans le temps présentera les mêmes patrons.

Il est difficile d'évaluer, avec une seule année de suivi, si les modalités de gestion en cours sont bien adaptées à la ressource disponible. Par contre, il nous apparaît clair que les résultats obtenus au fil des saisons permettront de supporter les choix de gestion. C'est en ce sens qu'il faut voir la pertinence d'assurer et de maintenir à long terme le réseau mis en place en 2009.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- BIGUÉ, C., 2000. Estimation de la densité de population du lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*) à l'Île du Havre Aubert et proposition de modalités de chasse. Société de la faune et des parcs du Québec. Direction de l'aménagement de la faune Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.
- FERRON, J. et Y. Lemay, 1992. Évaluation du projet de restaurer le Lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*) aux Îles-de-la-Madeleine. Université du Québec à Rimouski, Département de biologie. Rapport remis aux ministères du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 12 p.
- PELLETIER, C., 2009. Suivi de la récolte sportive de gélinottes huppées (*Bonasa umbellus*) et de téttras du Canada (*Falci pennis canadensis*) en territoire libre gaspésien. Saison 2008. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forêts-Mines-Territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 35 p.